

LE JOUR, 1943
4 Décembre 1943

....LA LIBERTE GUIDE NOS PAS

Je ne sais pas si, sans impertinence, on peut dans le moment présent parler à des français des avantages de la liberté. La liberté mérite qu'à tout propos on parle d'elle. Elle est le fondement de tous les biens dans la mesure où elle ne va pas contre les lois divines. Nous n'en dirons pas autant des lois humaines qui n'ont pas toujours de bons sentiments pour elle.

Si la guerre actuelle est vraiment ce qu'on dit qu'elle est : une lutte sans exemple pour le droit et pour la justice, il faut que soit aboli ce qui est incompatible avec l'ennoblissement qu'elle nous propose.

Quand nous parlons de liberté, nous en parlons avec modération. La liberté dans ce siècle ne peut être celle de l'âge de pierre. Les devoirs de l'homme envers l'homme ont pris des proportions telles qu'on ne saurait les méconnaître sans tomber dans l'anarchie.

Ce qu'on demande, c'est autre chose. C'est une liberté égale, c'est l'égalité dans la liberté. Cela pourrait se traduire par l'abolition naturelle de privilèges excessifs, dépassés par la conception contemporaine du Droit.

Il y a des positions politiques plus intenable que la clause « or » dans le commerce, par exemple. Et mille brèches légales faites aux contrats privés, en vue de l'intérêt général, impliquent, à fortiori, une révision des charges plus lourdes qui vont de peuple à peuple et de république à république.

Lorsque l'esclavage fut aboli, nous ne croyons pas qu'il y eut lieu d'indemniser les propriétaires d'esclaves, non plus que les négriers. Si gros, si démesuré, si injuste même, que soit l'exemple, il reste valable dans des domaines moins universels. Cette guerre aux buts si considérables, relèvera-t-elle la liberté de l'abîme où les régimes policiers abjects et la folie des hommes l'ont jetée ?

Les libanais l'espèrent de tout leur cœur, pour les français, pour eux-mêmes et pour beaucoup d'autres.